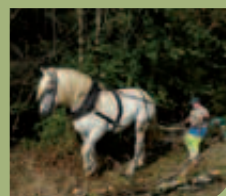


**Communauté  
de Communes  
du Pays Santon**

# **Rapport d'activité 2010**



# Communauté de Communes du Pays Santon



## édito

2010 est une année charnière dans le processus de transformation de notre Communauté de Communes en Agglomération. Les discussions engagées en 2009 au sein du groupe de travail se sont ouvertes à nos voisins, qu'il s'agisse des communes ou des autres intercommunalités. Nous avons organisé plus de 30 réunions avec nos partenaires potentiels pour expliquer le sens de notre démarche.

Les échanges, les interrogations, les critiques aussi, ont enrichi un débat que nous avons toujours et volontiers mené dans le dialogue et la transparence. Ce préalable indispensable a posé les jalons d'une intercommunalité plus moderne, adaptée à la réalité de notre bassin de vie et des besoins de notre population.

En milieu d'année nous nous sommes dotés des compétences transports et politique de la ville, obligatoires pour une communauté d'agglomération, tandis que plusieurs communes manifestaient le désir de nous rejoindre pour construire cette grande intercommunalité. Ensemble nous poursuivons le travail engagé, dans une logique de cohérence et de modernisation de notre organisation territoriale, conformément à l'esprit de la loi de réforme des collectivités territoriales.

A l'image de ce nouvel édifice intercommunal que nous sommes en train de bâtir, 2010 aura aussi été marquée par le lancement des travaux du centre aquatique. La première pierre du bâtiment a été posée en juin, annonçant le début d'un chantier de deux ans. Ainsi l'agglomération saintaise disposera d'un équipement ludique et familial pour apprendre à nager et partager les jeux d'eau, réalisé selon les règles de la Haute Qualité Environnementale. D'autres projets tout aussi importants pour le développement de notre territoire, avancent. Le Programme Local de l'Habitat (PLH), dont les grandes orientations ont été définies en 2010, est un document de référence pour l'ensemble de notre territoire et pour tous les acteurs du logement, publics et privés. Le schéma de fonctionnement et d'organisation de nos zones d'activités s'étoffe d'orientations de développement et de gestion et réécrit les parcours d'espaces d'utilisation. Les déchets ménagers, le tri, les collectes, le traitement et la transformation font l'objet d'un gros travail ; des changements importants se préparent et chacun de nous en sera nécessairement partenaire.

Dans le même temps notre action est aussi quotidienne. Nous intervenons dans le domaine de l'enfance grâce aux personnels dans les écoles, les accueils périscolaires et les centres de loisirs. Nous accompagnons les propriétaires désireux de rénover leur logement en attribuant des aides financières. Nous gérons la piscine Louis Starzinsky. Nous contribuons à favoriser l'insertion sociale et professionnelle en soutenant les acteurs locaux ou en attribuant des bourses au permis de conduire. Nous collectons les déchets des 23 000 foyers du Pays Santon.

Voilà le double levier de notre politique communautaire : une action de proximité pour renforcer les services à la population et aux communes ; des projets d'avenir pour répondre aux défis d'un développement équilibré et durable pour notre territoire.

Jean Rouger  
Président de la Communauté de Communes du Pays Santon

# Vers l'agglomération

## ■ Les premiers jalons de l'agglomération

La Communauté de Communes du Pays Santon a engagé depuis deux ans des démarches en vue de sa transformation en communauté d'agglomération. Cette initiative est motivée par plusieurs objectifs parmi lesquels figurent notamment le souhait de faire correspondre le territoire communautaire et le périmètre du bassin de vie, le désir de mener une action plus large et la volonté d'offrir des services plus nombreux et mieux adaptés à la population.

A l'été 2009, un groupe de travail, composé d'élus de la Communauté de Communes et du Sous-Préfet a été créé pour réfléchir aux conditions de cet élargissement et aux questions qu'il soulève. Peu après, de nombreuses rencontres ont été organisées avec les communautés et les communes voisines. Elles ont permis d'expliquer le sens de la démarche et l'intérêt d'une agglomération.

En 2010, un cabinet d'études a été spécialement mandaté par la Communauté de Communes pour aider les candidats désireux de rejoindre la future grande intercommunalité à mieux appréhender les conséquences de leur décision. Pour un maire par exemple, il s'agit non seulement de mesurer les effets de l'entrée de sa commune dans une nouvelle intercommunalité mais aussi ceux de son départ de sa communauté d'origine. Pour un président de CDC, c'est l'impact d'une fusion entre communautés qui est regardé à la loupe. Onze communes et trois intercommunalités ont bénéficié de ces études financières et prospectives.

Suite à ces démarches, les délégués ont voté les compétences obligatoires d'une communauté d'agglomération. Par la diversité de ses champs d'intervention, le Pays Santon était déjà très proche de ce que fait une communauté d'agglomération. Au regard des textes, il ne lui manquait plus que l'organisation des transports, les dispositifs contractuels de développement urbain et la lutte contre la pollution de l'air pour être en conformité avec les missions dévolues aux CDA par la loi. Les arrêtés préfectoraux ont ensuite confirmé ces compétences nouvelles.

Lors du même conseil, les délégués ont explicitement appelé certaines communes à les rejoindre. A l'automne, Pisany, Ecoyeux et La Clisse ont répondu favorablement à cette invitation. Quelques semaines plus tard, la commune de Montils adoptait une délibération de principe indiquant qu'elle était elle aussi prête à rejoindre l'agglomération. En fin d'année, la Communauté de Communes a exploré les voies d'une possible fusion avec leurs communautés d'origine mais la CDC de Seudre et Arnoult se positionnait contre le principe d'une étude préalable à la démarche.



## Sommaire

- **Vers l'agglomération**..... Page 3
- **Assurer le développement économique du territoire**..... Page 4-5
- **Participer à une politique sociale cohérente**..... Page 6-7
- **Améliorer la qualité des services communautaires**..... Page 8-9
- **Promouvoir la préservation de l'environnement**..... Page 10-11

## Assurer le développement économique du territoire

### L'essentiel

L'année 2010 a permis de dresser un diagnostic de la situation des zones d'activités communautaires et de définir un programme d'action pour améliorer leur fonctionnement, dans le cadre d'une concertation constante avec les entreprises. Parallèlement, les enseignes Décathlon et Conforama ouvraient sur la zone des Coteaux leurs magasins labellisés Haute Qualité Environnementale.

### > Ouverture de Décathlon et Conforama

Décathlon et Conforama ont ouvert leurs portes en 2010 sur la zone des Coteaux. Particularité de l'opération : les enseignes se sont installées dans un bâtiment labellisé « Haute Qualité Environnementale » et « Très Haute Performance Énergétique », une première en France pour les deux groupes. C'est en 2009 que le terrain de 21 800 m<sup>2</sup>, encore disponible sur la zone, a été vendu à la Société Saintes Invest, à condition qu'elle s'engage dans la réalisation d'un bâtiment respectueux de l'environnement. Le cahier des charges, élaboré par les services de la Communauté de Communes, devait veiller à l'application de cette exigence. Un travail collectif et une collaboration constructive entre tous les partenaires

du dossier ont permis d'aller au-delà des recommandations initiales. Les labels trouvent ainsi leur traduction dans cinq aspects de la vie du bâtiment : la gestion de l'énergie, des eaux pluviales, des accès et de la circulation, des espaces verts et des déchets. Quelques exemples simples soulignent le caractère environnemental de la démarche : l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, l'isolation renforcée du bâtiment permettant une économie de chauffage et de climatisation de plus de 20%, l'utilisation des eaux pluviales pour les espaces verts grâce à un fossé drainant, l'importance accordée aux cheminements piétons autour des enseignes ou la plantation d'une végétation peu gourmande en eau.



### > Fonctionnement des zones : la concertation se poursuit.

La Communauté de Communes a mandaté en 2009 un cabinet d'études pour réaliser un diagnostic complet des zones d'activités de la Champagne Saint-Georges, de la Mission et des Coteaux. Cette démarche a été menée en étroite collaboration avec toutes les entreprises. Elles ont notamment été interrogées sur leurs attentes et associées à chaque étape de l'avancement des réflexions. En 2010, la concertation a permis de dresser un diagnostic et de définir un programme d'actions. L'état des lieux souligne la nécessité d'améliorer la signalétique, la circulation routière, l'aménagement des espaces commerciaux ou la gestion des espaces verts. Au terme des nombreuses réunions de concertation avec les chefs d'entreprises, 26 actions ont été définies par le cabinet d'études. Elles s'échelonnent différemment dans le temps, selon leurs priorités et les arbitrages budgétaires rendus par la Communauté de Communes. Beaucoup d'entre elles relèvent de la requalification de voirie comme c'est le cas par exemple pour les travaux du virage nord de la rue de Gatérat ou d'une partie de la rue du Champ de Tir qui seront les premiers engagés. A court terme, des voies nouvelles seront aussi créées et la circulation sera fluidifiée, à l'image de la création d'un rond-point, programmée pour 2012, à l'intersection de la rue et de l'impasse du Champ de Tir.

Enfin, des efforts particuliers seront également réalisés pour améliorer la desserte de la zone en transports collectifs ou renforcer l'information des usagers.

### Les chiffres

- 5 réunions de concertation ont été organisées avec les entreprises des zones communautaires entre janvier et juin 2010.
- En ouvrant leurs magasins, les directeurs de Décathlon et Conforama ont annoncé la création de 70 emplois : 35 pour le géant du sport et plus de 30 pour l'enseigne d'ameublement.
- La production d'électricité réalisée par les capteurs photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment dépasse 100 KWC.
- Le service économie de la Communauté de Communes a accueilli plus de 100 créateurs d'entreprises en 2010.



## L'essentiel

*L'action sociale communautaire se traduit d'abord dans la mise en œuvre d'une politique de l'habitat globale, ambitieuse et juste, comme le prouve le projet de révision du PLH dont les orientations ont été arrêtées en 2010. Elle s'exprime ensuite au travers de certaines actions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de prévention de la Délinquance. Enfin la Communauté de Communes soutient financièrement les acteurs de l'insertion.*

## > Définition des grandes orientations du PLH

La révision du Programme Local de l'Habitat est un chantier d'envergure pour la Communauté de Communes car elle doit permettre de mettre en place un document de référence pour la définition et le pilotage de la politique locale de l'habitat. Un diagnostic a été réalisé en 2009 qui apporte un éclairage indispensable sur le fonctionnement du marché de l'habitat local, les parcours résidentiels et les dynamiques du territoire. Il dégage non seulement les atouts du Pays Santon (l'attractivité du territoire, des niveaux de revenus médians situés dans la fourchette haute ou une accélération de la construction depuis les années 2000), mais soulignent aussi ses faiblesses (une population vieillissante, un parc de logements privé fragile ou un potentiel foncier mal maîtrisé). Ces constats sont à l'origine des grandes orientations du PLH, définis en 2010 dans le cadre d'une large concertation avec les communes et les partenaires du projet.

### Cinq objectifs prioritaires ont été arrêtés :

> Avoir un développement urbain mieux équilibré et renforcer l'attractivité du Pays Santon, en s'appuyant notamment sur le cœur et l'espace d'agglomération car aucun développement urbain

n'est possible sans un centre fort. L'objectif implique non seulement d'être capable de garder les forces vives sur le territoire et d'accueillir de nouvelles activités mais aussi de programmer et de maîtriser le rythme de construction des logements de façon plus concertée.

- > Renforcer la production de logements sociaux sur le territoire et mieux accompagner les publics spécifiques. Cela passe par une diversification du parc de logements, un développement du parc locatif social et un rééquilibrage de l'offre.
- > Organiser l'effort de construction pour permettre une gestion équilibrée des mouvements démographiques. Le PLH doit ainsi permettre d'accompagner l'augmentation prévue de la population sur le territoire en soutenant la production de 341 logements neufs par an.
- > Maîtriser l'étalement urbain, conformément aux recommandations de la loi Mle du 25 mars 2009. Pour y parvenir, le document prévoit la mise en place d'une stratégie foncière communautaire qui s'exprimera à travers les PLU.
- > Mettre en place un outil fiable et pérenne d'observation, contribuant à suivre les actions entreprises et l'évolution du marché : l'observatoire de l'habitat.



## > Prolongation du Programme d'Intérêt Général

Le Conseil Communautaire a voté la prolongation du Programme d'Intérêt Général le 18 mars 2010. Il s'est donné trois objectifs prioritaires : lutter contre l'habitat indigne, combattre la précarité énergétique et favoriser les logements à loyers conventionnés. Pour y parvenir, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la Communauté de Communes accompagnent financièrement les personnes qui engagent des travaux sur leur habitation. Ces subventions concernent aussi bien les propriétaires occupants que les bailleurs.



## > Le CISPDP se mobilise pour la prévention.

Toute l'année, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance propose des actions de prévention et de sensibilisation à destination de différents publics. En 2010, une réunion d'information sur la sécurité dans les commerces a ainsi été organisée avec les commerçants de Saintes et en collaboration avec la CCI. Dans un autre domaine, le CISPDP propose aux établissements scolaires des journées de sensibilisation et d'échanges sur les usages d'internet pour les adolescents et leurs parents. Plus d'une quinzaine de réunions ont été organisées en 2010 sur le sujet dans les écoles, collèges et lycées du territoire. Enfin, dans le cadre de sa politique de prévention de la récidive et en lien avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et l'auto-école « Autoek », il propose depuis 2010 des cours de code et de sensibilisation aux risques routiers à la Maison d'Arrêt. Les détenus assistent à des projections de films sur la conduite d'un véhicule sous l'emprise d'alcool et de stupéfiants et participent à des temps d'échanges avec le formateur.



## Les chiffres

- Plus de 50 réunions sur le PLH ont été organisées en 2010 avec tous les partenaires associés au projet.
- 189 000 euros ont été versés à la Mission Locale en 2010 au titre du soutien à l'insertion.
- 8 nouvelles bourses au permis de conduire ont été attribuées en 2010 par la Communauté de Communes et ses partenaires dans le cadre de l'opération Conduite Citoyenne.
- Près de 30 détenus ont participé aux cours de code à la Maison d'Arrêt proposé par le CISPDP.



## Améliorer la qualité des services communautaires

### L'essentiel

La première pierre du centre aquatique a été posée en juin 2010, marquant ainsi le début d'un chantier de deux ans qui aboutira à l'ouverture d'un équipement tourné vers les familles, le ludique et l'apprentissage. Derrière ce projet phare de 14 millions d'euros, la Communauté de Communes agit également au quotidien pour les communes et les habitants, comme le prouvent les différents travaux menés sur le territoire ou la mise en place d'un RPI aux Gonds et à Courcoury.

### > Pose de la première pierre du centre aquatique

Les travaux du centre aquatique ont démarré le 15 juin 2010 pour une ouverture prévue à l'été 2012. Projet phare de la Communauté de Communes, l'équipement est résolument tourné vers le ludique et l'apprentissage. Ludique car, outre les deux bassins de natation de 25 mètres et de cinq lignes d'eau, il proposera également des bassins de loisirs, un toboggan, une boule à vague, des terrains de beach-volley et deux terrains de squash, 8 400 m<sup>2</sup> d'espace extérieurs et un espace bien-être avec hammam, sauna et spa. Tourné vers l'apprentissage car il ne s'adresse pas seulement aux familles mais aussi aux enfants des écoles pour l'enseignement

de la natation. Autre particularité du projet : le centre aquatique obéit aux règles de la Haute Qualité Environnementale qui garantit la prise en compte de l'environnement à toutes les étapes de l'élaboration et de la vie du bâtiment. Elle se traduit notamment par une gestion très performante de l'eau et de l'énergie grâce à une moquette et des panneaux thermiques solaires qui chaufferont l'eau des bassins et des douches, une chaudière à bois déchiqueté, deux toits végétalisés situés de chaque côté du bâtiment, et des citernes de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage de la voirie.



### > Un RPI aux Gonds et à Courcoury

La Communauté de Communes a accompagné la mise en place du Regroupement Pédagogique Intercommunal qui gère depuis septembre 2010 les écoles primaires des Gonds et de Courcoury. Grâce au concours des mairies et de l'Education Nationale, il permet d'agir à l'échelle des deux communes sur les effectifs prévisionnels prévient les éventuelles fermetures de classes et contribue à accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. Les situations sont en effet complémentaires puisque les enfants étaient inégalement répartis dans les communes. Avec le RPI, c'est donc l'ensemble qui est pris en compte, garantissant les équilibres entre les deux établissements. Aujourd'hui un élève effectue donc sa scolarité jusqu'en CE2 aux Gonds et la termine à Courcoury avant son entrée au collège.



### Les chiffres

### > Travaux et urbanisme : la CDC aux côtés des communes

La Communauté de Communes a conduit plusieurs travaux en 2010 pour les communes. A Bussac-sur-Charente, la chaufferie collective fonctionnant au bois déchiqueté a été livrée en novembre. Aux Gonds, des sanitaires publics ont été ouverts sur le terrain de boules tandis qu'à Préguillac les travaux de réaménagement de l'ancienne école en mairie s'achevaient en février. A Varzay enfin, les services communautaires sont intervenus pour procéder à l'extension des ateliers municipaux. Des travaux ont également été lancés : la construction d'une cuisine et d'un réfectoire à Fontcouverte, la réalisation d'une nouvelle classe primaire au Douhet, le chantier de réaménagement de l'ancienne mairie à Saint-Georges-des-Coteaux avec. Par ailleurs, les services communautaires ont conduit les études des Plans Locaux d'Urbanisme de Pessines et La-Chapelle-des-Pots, lancé une procédure d'élaboration pour Varzay et réalisé les modifications simplifiées des PLU de Saint-Sever-de-Saintonge et Les Gonds.



- 3 873 personnes sont allées à la plage en 2010 grâce à l'opération mise en place par la Communauté de Communes et la Région qui permet de bénéficier de billets de train pour le prix d'une entrée à la piscine.
- 14 millions d'euros sont consacrés, sans appel à l'emprunt, au projet de centre aquatique.
- 400 enfants ont participé à la fête des Ateliers Thématiques Périscolaires organisée en juin par la Communauté de Communes.
- 2 555 demandes liées à l'instruction du droit des sols ont été instruites en 2010 par le service aménagement de l'espace.



## Promouvoir la préservation de l'environnement

### L'essentiel

La Communauté de Communes a lancé en 2010 une démarche sur le compostage domestique, prémices d'une réflexion plus large sur les déchets et leur gestion, dont la redevance incitative est le principal projet. Des travaux de modernisation ont également été engagés à Brassaud. Enfin, en septembre était organisée la première Journée de la Seugne.



### > Des composteurs gratuits

La Communauté de Communes du Pays Santon a lancé en juin une démarche d'incitation au compostage domestique auprès des familles installées en habitations individuelles. Procédé de dégradation naturelle des matières organiques, le compostage participe à la réduction des déchets à la source. Plus de 2 000 composteurs de 400 litres ont été mis à la disposition des habitants souhaitant pratiquer chez eux cette technique de recyclage facile et économique. Ils ont été distribués gratuitement lors des 28 réunions publiques d'information et dans le cadre des permanences hebdomadaire assurées par le nouveau maître-composteur recruté par la CDC. En échange, chaque utilisateur a signé une charte d'engagement.



### > Redevance incitative : les élus choisissent le scénario

L'année 2010 a été consacrée à l'étude et au choix du scénario à appliquer pour le passage à redevance incitative et la modernisation de la collecte. C'est une redevance calculée « à la levée » (c'est-à-dire en fonction de la fréquence de ramassage du bac gris), qui a été retenue. Elle comportera une part fixe et une part variable. La première, identique pour chaque foyer, correspond aux coûts incompressibles de fonctionnement du service (collecte, fonctionnement des déchetteries...). La seconde dépend elle de la qualité du tri effectuée à domicile. Pour y parvenir, de nouveaux conteneurs, équipés de puces, vont être donnés aux habitants tandis que les camions de collecte disposeront d'un système d'enregistrement du ramassage. Dans l'hypercentre de Saintes, un programme d'installation de 50 conteneurs enterrés sera conduit pendant trois ans. Enfin, en 2012, l'accès aux déchetteries se fera par la présentation d'un badge remis exclusivement à la population du territoire.

### > L'usine de Brassaud en travaux

La Communauté de Communes a engagé en septembre des travaux de mise aux normes de l'usine de Brassaud. Le chantier a débuté par l'agrandissement du bassin chargé de recevoir les eaux de ruissellement des plate-formes de stockage du compost. Il s'est aussi attaqué aux « lixiviats » (les jus de déchets) pour en diminuer le volume. L'installation d'une géomembrane et d'une couche de terre végétale a permis de diviser par trois la production de lixiviats, passant de 10 à 3 m<sup>2</sup> quotidiens.



### > Première Journée de la Seugne

La première Journée de la Seugne a été organisée le 5 septembre. Objectif : faire découvrir le delta et sensibiliser les utilisateurs (agriculteurs, randonneurs, propriétaires, chasseurs...) et le grand public à la nécessaire préservation de ce patrimoine naturel et de sa biodiversité. Le temps d'une journée, de nombreuses animations ont été proposées : des conférences, des expositions, des projections de films mais aussi deux descentes en canoë, une balade en calèche, une randonnée et de nombreuses visites guidées. D'autres actions ont par ailleurs été menées en 2010 dans le cadre du projet Charente et Seugne : émondage des frênes têtards de mars à mai, arrachage de la jussie sur quinze kilomètres de berges à l'été et chantier d'entretien des boisements entre août et novembre.



### Les chiffres

- Près de 15 000 foyers en habitations individuelles sont susceptibles de pratiquer le compostage domestique sur le territoire.
- En octobre, soit cinq mois après le lancement de l'opération, 15% des foyers en habitations individuelles étaient déjà équipés d'un composteur.
- 1,7 million d'euros a été nécessaire pour la réalisation des travaux sur l'usine de Brassaud.
- Le nouveau bassin chargé d'accueillir les eaux de ruissellement s'étend sur 4 000 mètres carrés.
- 250 personnes ont participé à la première Journée de la Seugne en septembre



# Perspectives 2012



## Agglomération

*Elaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale par l'Etat, modification des statuts de la Communauté de Communes.*

## Economie

*Acquisitions foncières, finalisation du schéma de développement économique, premières actions d'amélioration du fonctionnement des zones d'activités.*

## Social

*Phase de finalisation du Programme Local de l'Habitat, nouveau PIG pour trois ans, démarche de sensibilisation à la sécurité aux abords des écoles, création d'un poste de travailleur social au commissariat.*

## Services

*Poursuite des travaux du centre aquatique, réflexion sur l'élargissement de la compétence éducation, transfert de la compétence transports.*

## Environnement

*Adhésion au SMICTOM, expérimentation du compostage dans les écoles et l'habitat collectif, lancement de la phase de conteneurisation et mise en place des premiers conteneurs enterrés en centre-ville.*

